

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE L'ANNEE 2015
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

INTRODUCTION

L'année 2015 se caractérise par :

- Une baisse du taux d'incidence des MTH liée à la chute de l'incidence de l'hépatite virale A
- Un faible taux d'incidence de la rougeole
- L'intégration de la rubéole dans la liste des maladies à déclaration obligatoire (depuis 2014)
- La baisse du nombre de cas de coqueluche
- Une diminution du taux d'incidence des autres méningites,

LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a chuté, il est passé de 23,24 à 19,70 cas pour 100.000 habitants. Ce groupe de maladies reste largement dominé par les toxi-infections alimentaires collectives, en seconde position on retrouve l'hépatite virale A.

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est passé de 0,31 à 0,24 cas pour 100.000 habitants. La maladie sévit à l'état sporadique sur tout le territoire national. Trois wilayas ont enregistré une incidence annuelle supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants :

Figure 1

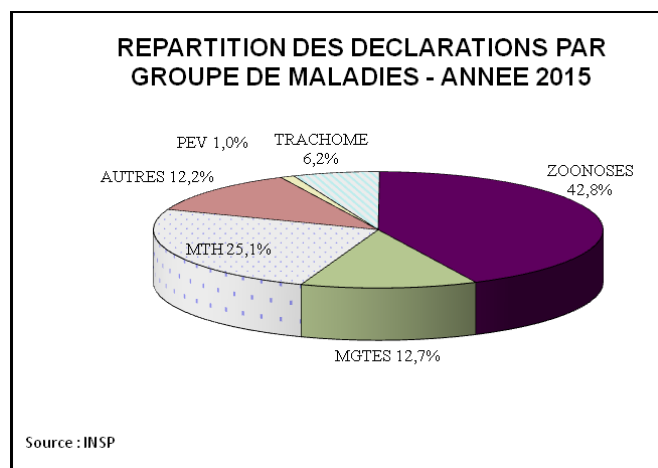
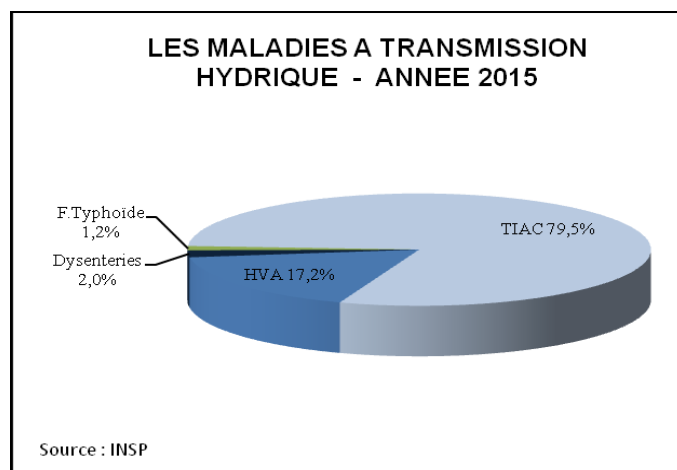


Figure 2



La wilaya de Djelfa a enregistré une incidence annuelle de 2,06 cas pour 100.000 habitants. 28 cas ont été enregistrés durant toute l'année. On note que 82,1% des cas ont été notifiés dans la commune de Djelfa.

La wilaya de Biskra a notifié une incidence de 1,27 cas pour 100.000 habitants, soit 11 cas pour toute l'année 2015, dont 9 cas ont été diagnostiqués dans la commune de Biskra.

A Aïn Defla, le taux d'incidence est de 1,41 cas pour 100.000 habitants, soit 13 cas au total, tous enregistrés dans la commune d'Aïn Defla.

Le pic d'incidence est retrouvé chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 29 ans avec 0,45 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est de 0,40 cas pour 100.000 habitants.

La répartition mensuelle montre un léger pic d'incidence en juin de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence déclaré par la wilaya d'El Tarf, a encore augmenté cette année, passant de 7,51 à 13,66 cas pour 100.000 habitants. Les cas ont été notifiés au cours de tous les mois de l'année avec un pic en juillet (10 cas). La commune la plus touchée est la commune d'El Tarf qui enregistre 61,5 % de l'ensemble des cas.

La wilaya de Béchar a enregistré une incidence de 5,32 cas pour 100.000 habitants. Ces cas sont répartis sur quatre communes : Béchar (47,1%), Béni Abbès (29,4%), Abadla (17,6%) et Tabelbala (5,9%).

La wilaya d'El Oued a enregistré une légère baisse de son incidence qui est passée de 5,46 à 4,71 cas pour 100.000 habitants. 89,2% des cas ont été notifiés dans la commune d'El Meghaier.

Ce sont les 0-4 ans (1,26) qui enregistrent les incidences par âge les plus élevées.

Figure 3

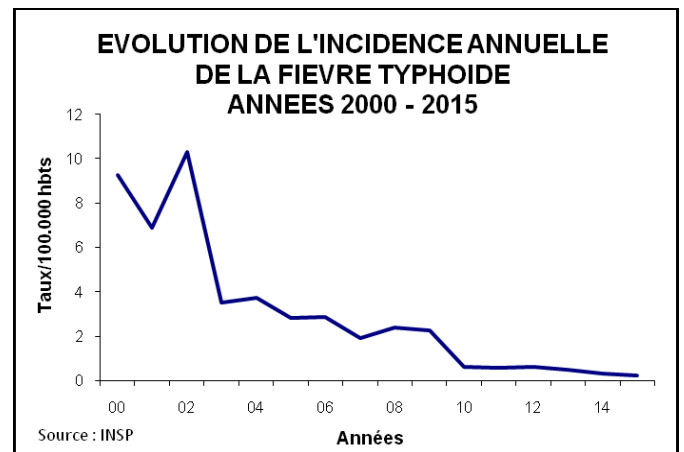


Figure 4

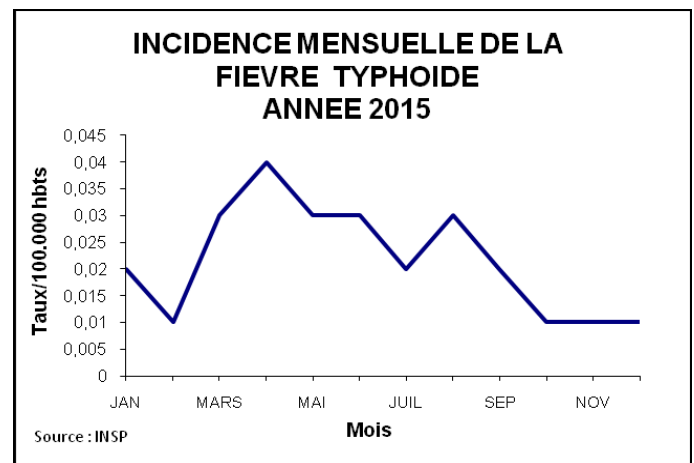
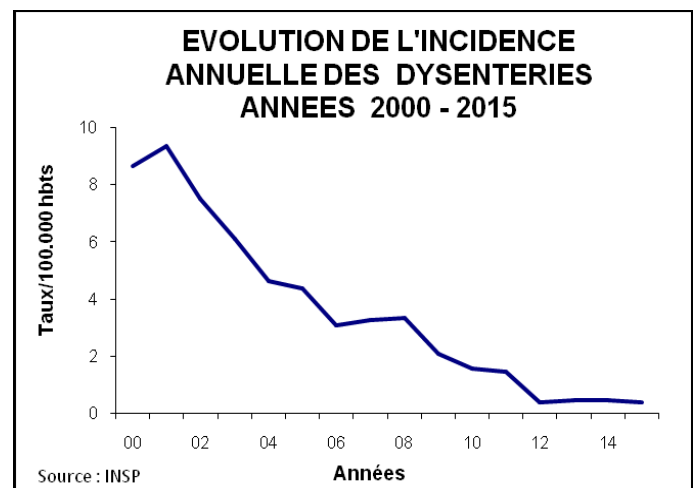


Figure 5



On note une chute de près de moitié du taux d'incidence de l'**hépatite virale A**. Il est passé de 7,02 à 3,39 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf a enregistré le taux d'incidence le plus élevé avec 38,23 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas ont été enregistrés dans la commune de Tindouf.

On constate une hausse importante du taux d'incidence enregistré dans la wilaya de Khenchela, il est passé de 1,58 en 2014 à 27,09 cas pour 100.000 habitants en 2015. Cette épidémie a touché principalement la commune de Khenchela qui totalise 97,6% des cas.

Le taux d'incidence dans la wilaya de Saïda a doublé, passant de 7,63 à 15,71 cas pour 100.000 habitants. Les $\frac{3}{4}$ des cas ont été notifiés dans la commune de Saïda.

La wilaya de Mascara a enregistré une incidence de 7,77 cas pour 100.000 habitants.

Certaines wilayas ont enregistré une baisse importante de leur taux d'incidence :

- A Annaba, l'incidence est passée de 49,99 à 1,44 cas pour 100.000 habitants ;
- A Naâma, l'incidence est passée de 26,70 à 4,02 cas pour 100.000 habitants ;
- A Guelma, l'incidence est passée de 19,60 à 5,75 cas pour 100.000 habitants ;
- A Aïn Defla, l'incidence est passée : de 17,95 à 4,66 cas pour 100.000 habitants ;
- A Mila, le taux d'incidence est passé de 17,16 à 3,04 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 5-19 ans qui enregistrent les taux d'incidence par âge les plus élevés :

- 24,78 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 18,07 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Figure 6

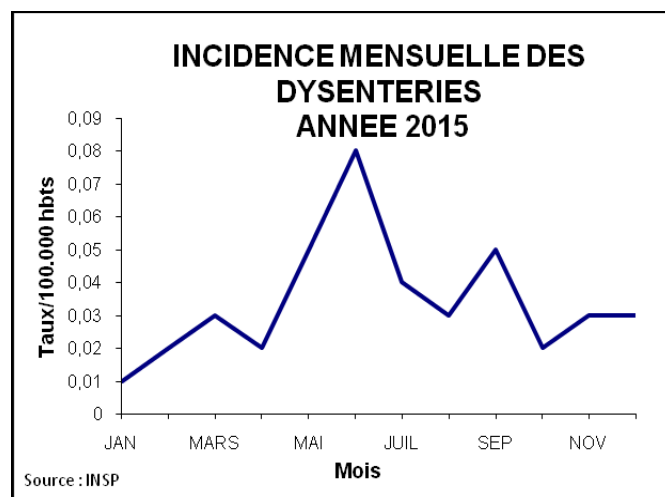


Figure 7

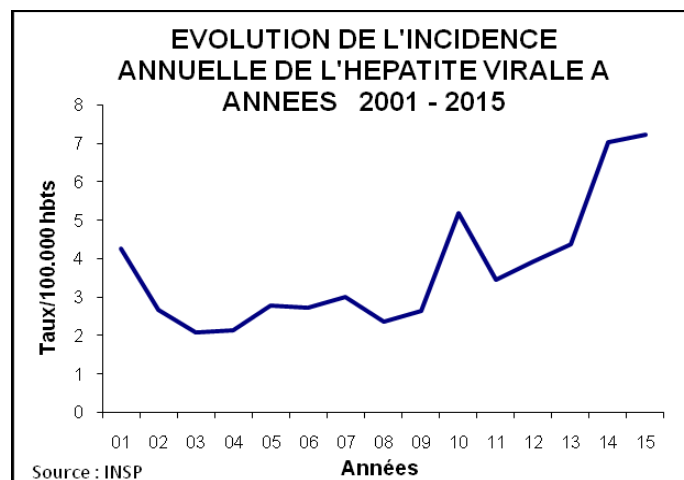
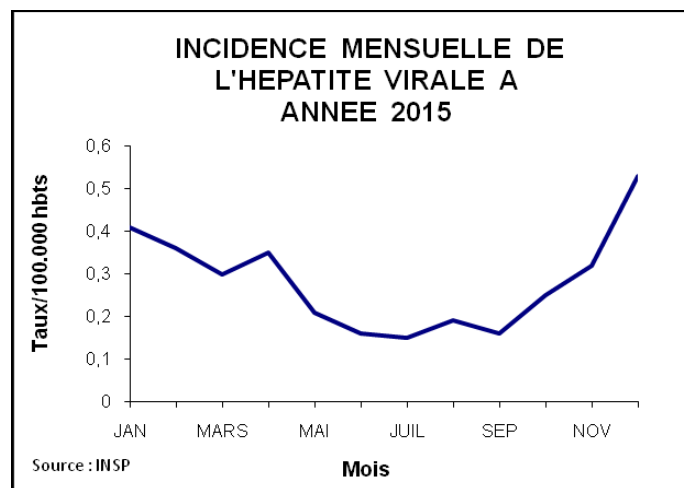


Figure 8



Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est stationnaire avec 15,67 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidences mensuelles montre la présence de deux pics : le premier en mai avec une incidence de 2,07 cas pour 100.000 habitants et le second plus important en août (3,76 cas/100.000 hbts).

Cette année, la wilaya d'Ilizi a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé. En 2014, il était de 36,08 alors qu'en 2015 il est passé à 148,61 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été enregistré au cours du mois d'octobre avec 125,05 cas pour 100.000 habitants. 77,2% des cas ont été notifiés dans la commune d'Ilizi.

A Tissemsilt, le taux d'incidence est passé de 15,41 à 83,38 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été enregistré durant le mois de septembre avec une incidence de 80,13 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché principalement la commune de Theniet El Had.

La wilaya de Tlemcen avec une incidence annuelle de 53,10 cas pour 100.000 habitants, a enregistré cette année deux pics épidémiques de TIAC : le premier en mai avec une incidence de 11,79 cas pour 100.000 habitants et touchant principalement la commune de Chetouane ; le second en août (31,81 cas/100.000 hbts) avec près de 80% des cas notifiés dans la commune de Tlemcen.

A Aïn Temouchent, l'incidence est passée de 34,73 à 50,52 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Béjaïa a connu également une hausse de son taux d'incidence qui est passé de 28,99 à 47,42 cas pour 100.000 habitants.

A Ouargla, l'incidence est passée de 28,66 à 46,40 cas pour 100.000 habitants. Le pic épidémique a été notifié en septembre avec une incidence de 32,23 cas pour 100.000 habitants. Les TIAC ont été notifiées dans les bases de vie de Hassi Messaoud.

Le taux spécifique à l'âge le plus élevé est retrouvé chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 29 ans avec 28,50 cas pour 100.000 habitants.

Figure 9

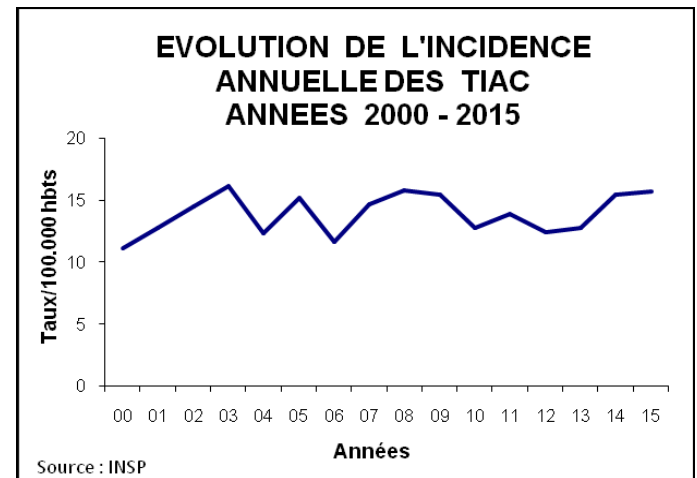
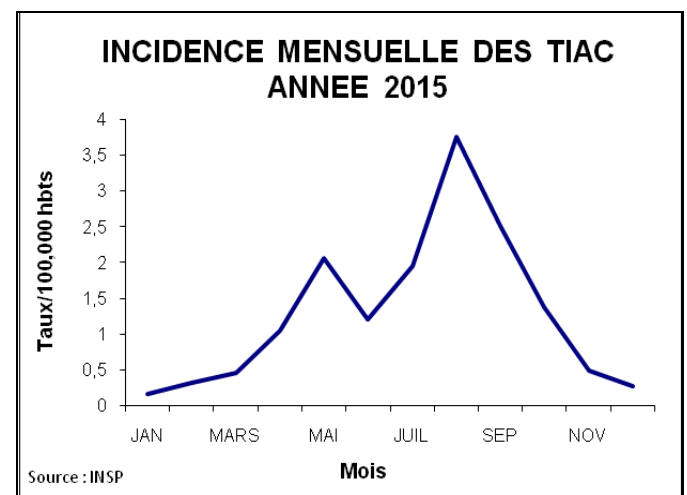


Figure 10



LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la **rougeole**, enregistré en 2015 est faible : 0,49 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences mensuelles enregistrées ont été toutes basses, oscillant entre 0,01 et 0,06 cas pour 100.000 habitants, à l'exception de l'incidence enregistrée au cours du mois de juin qui était de 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas du Sud se distinguent par un taux d'incidence nettement supérieur au taux d'incidence national :

La wilaya de Tamanrasset a enregistré une incidence de 20,53 cas pour 100.000 habitants. La période épidémique s'est étalée du mois d'avril au mois de juin avec des incidences mensuelles de 5,03 pour chaque mois. Deux communes notifient presque la totalité des cas : Tamanrasset (43,2%) et In Guezzam (47,7%).

La wilaya d'Adrar a enregistré une incidence de 14,85 cas pour 100.000 habitants. 77,8% de l'ensemble des cas ont été notifiés au cours du mois de juin, soit une incidence mensuelle de 11,55 cas pour 100.000 habitants. Les cas ont été enregistrés principalement dans deux communes : Adrar (44,4%) et Timiaouine (38,9%).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 1,85 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,11 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

La **rubéole** est devenue une maladie à déclaration obligatoire à partir de 2014 (circulaire n°1 du 5 janvier 2014, relative à la mise en œuvre des dispositions fixées dans l'arrêté N°133 du 30 décembre 2013), mais dans les faits, elle n'est pas encore systématiquement déclarée.

Au cours de l'année 2015, nous avons enregistré 74 cas, répartis comme suit :

- Ghardaïa : 57 cas ;
- Tlemcen et Aïn Temouchent : 5 cas ;
- Biskra, Tamanrasset et Oran : 2 cas
- El Tarf : 1 cas.

Figure 11

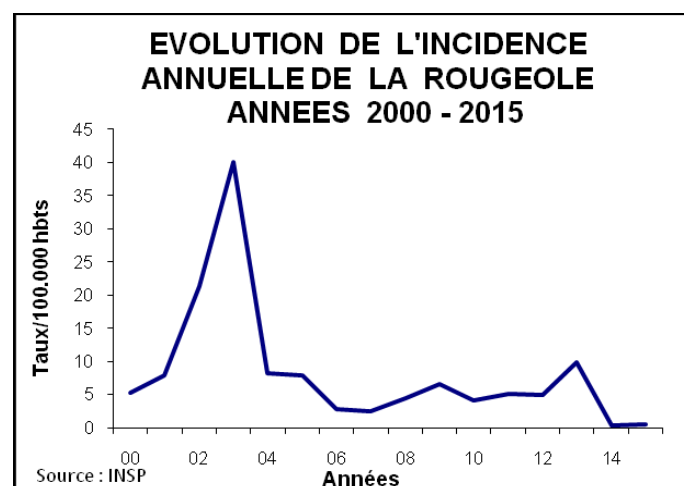
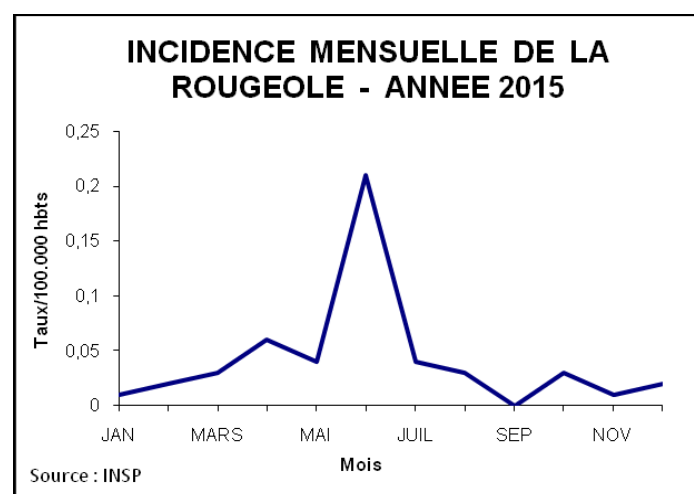


Figure 12



92 % des cas sont notifiés au cours du printemps avec un pic durant le mois de mai (40 cas).

81 % des cas sont observés chez les enfants âgés entre 1 an et 9 ans :

- 1-4 ans : 19 cas ;
- 5-9 ans 41 cas.

Le nombre de cas de coqueluche a baissé passant de 53 cas en 2014 à 38 cas en 2015.

Les wilayas qui ont enregistré des cas sont par ordre décroissant : Oran (10 cas), Alger (9 cas), Tizi Ouzou (5 cas), Adrar et Sétif (4 cas), Boumerdès (3 cas), Tiaret, Mila et Aïn Temouchent (1 cas).

Ce sont les 0-4 ans qui enregistrent le taux d'incidence par âge le plus élevé : 0,65 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de l'année 2015, six cas de tétanos ont été déclarés, tous des cas de téτανos non néonatal.

Le téτανos néonatal

Aucun cas de téτανos néonatal n'a été déclaré au cours de l'année 2015

Le téτανos non néonatal

Six cas de téτανos non néonatal ont été enregistrés au cours de l'année.

Ce sont tous des sujets de sexe masculin, âgés entre 35 et 71 ans.

La maladie s'est développée suite à la survenue de blessures minimales au niveau des extrémités (mains, pieds). Ces plaies ont été, soit négligées, soit mal soignées.

L'évolution a été fatale pour 2 cas.

Aucun cas de poliomyélite n'a été déclaré au cours de l'année 2015.

L'année 2015 se caractérise par une augmentation du nombre de cas de paralysie flasque aigüe, qui est passée de 115 cas en 2014 à 166 cas en 2015, dont 10 cas sont décédés.

Mais ce chiffre reste tout de même loin de l'objectif attendu, qui est estimé pour l'année 2015 à 222 cas au total.

Figure 13

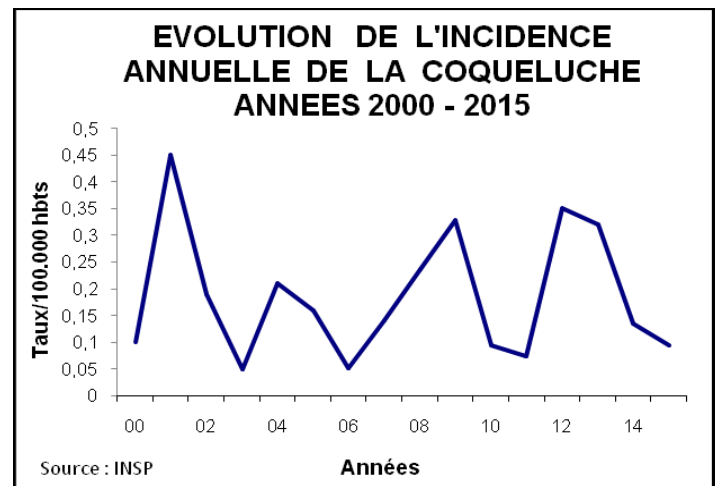
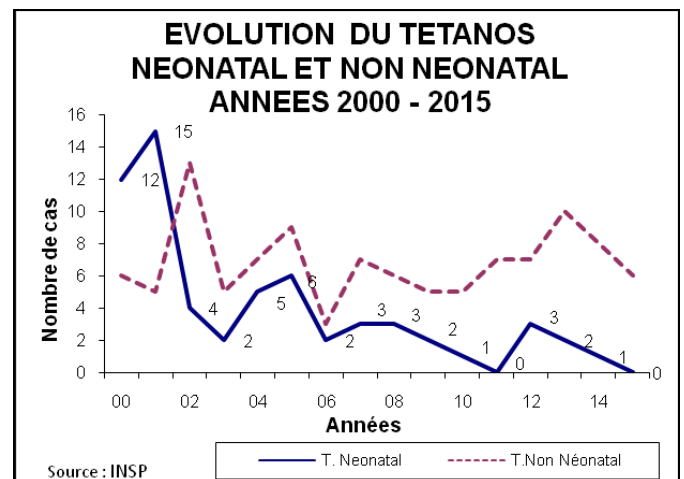


Figure 14



Pour rappel, la surveillance actuelle des paralysies flasques aiguës, intéresse les sujets ayant un âge inférieur ou égal à 18 ans.

Les wilayas qui ont enregistré le plus de cas de PFA et qui ont même dépassé le nombre de cas attendu sont : Sétif, Guelma, Mila, Saïda et El Tarf ;

On constate que malgré les efforts, certaines wilayas restent encore silencieuses, notamment les wilayas du Sud : Laghouat, Tindouf, Tamanrasset, Illizi et Naâma.

On note une prédominance masculine (58,92 %), avec un sex-ratio de 1,48.

Plus de la moitié des cas de PFA ont été enregistré chez les enfants âgés entre 0 et 5 ans (56,62 %).

Le statut vaccinal contre la poliomyélite est correcte dans 63,85 % des cas, incomplet dans 12,65 % et indéterminé dans 23,49 % (tableau N°1).

Tableau N°1

Statut vaccinal	Effectif	Pourcentage
correcte	106	63,85
incomplète	21	12,65
indéterminée	39	23,49

80,12 % des cas de PFA ont bénéficié d'au moins un prélèvement de selles.

Pour 79,21 % l'analyse virologique s'est révélée négative et pour 20,48 % un entérovirus non poliomyélitique (NPENT) a été détecté.

Concernant le suivi des cas de PFA au 60^{ème} jour après le début de la paralysie, on note une légère baisse du nombre de cas suivi durant cette année par rapport à l'année précédente, cette proportion est passée de 83,48 % en 2014 à 81,32 %.

Au cours de l'année 2015, nous avons enregistré 10 décès, soit un taux de létalité de 6.02 %.

Parmi ces cas on remarque une prédominance

masculine, avec un sex ratio à 4.

Tableau N°2

Tranches d'âge	Nombre de décès par tranche d'âge
0 - 5 ans	6
6 - 10 ans	3
11 - 18 ans	1
Total	10

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,07 cas pour 100.000 habitants, soit au total 29 cas notifiés au cours de l'année 2015.

Toutes les wilayas touchées ont enregistré entre 1 et 2 cas, à l'exception de Tizi Ouzou, Laghouat et Blida où il y a eu respectivement 5, 4 et 3 cas.

Ce sont les 0-4 ans (0,28) qui observent le taux d'incidence par âge le plus élevé.

Le taux d'incidence des autres méningites a baissé, passant de 16,66 à 9,88 cas pour 100.000 habitants.

Le pic épidémique a été enregistré au cours du mois de juin avec une incidence de 1,54 cas pour 100.000 habitants.

On note une amélioration de la situation épidémiologique de la wilaya de Bordj Bou Arreridj où le taux d'incidence a diminué passant de 117,33 à 39,61 cas pour 100.000 habitants. Néanmoins, il reste le taux régional le plus élevé. A noter que 59 % des cas sont des méningites à liquide clair.

Cette amélioration est également retrouvée dans la wilaya de Médéa où le taux d'incidence est passé de 81,65 à 29,64 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont principalement des méningites à liquide clair (91,1%) avec un pic épidémique enregistré en mai (5,60 cas/100.000 hbts).

La wilaya de Biskra a enregistré une incidence de 24,61 cas pour 100.000 habitants. La part des méningites à liquide clair est la plus importante avec 63,4 % des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 40,78 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 26,17 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Figure 15

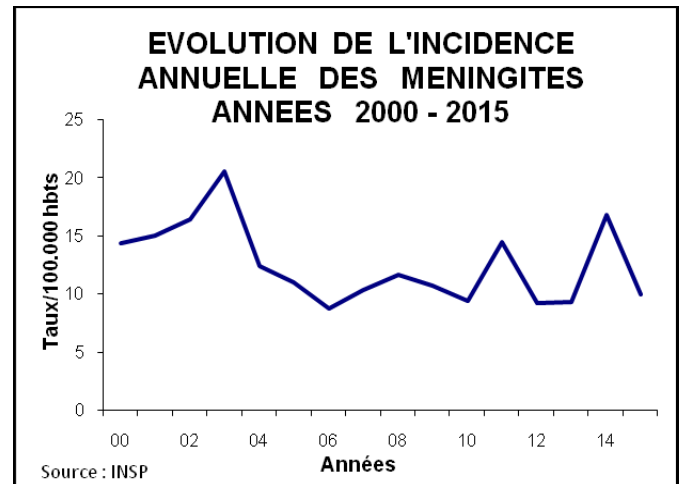
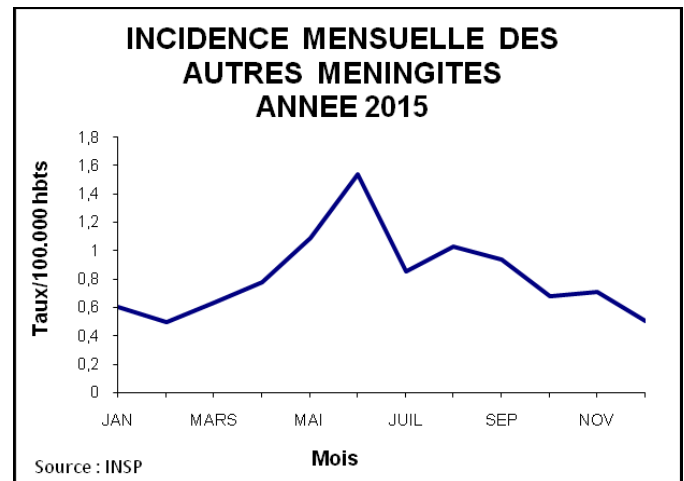


Figure 16



LES ZONNOSES

On constate une légère hausse du taux d'incidence de la **brucellose**, celui-ci est passé de 14,15 à 16,15 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution mensuelle de l'incidence montre une courbe ascendante, en début d'année avec un pic en mai de 2,20 cas pour 100.000 habitants, puis la courbe amorce une descente pour tout le reste de l'année.

Comme l'année précédente, c'est la wilaya d'El Bayadh qui enregistre le taux d'incidence régional le plus élevé avec 184,49 cas pour 100.000 habitants. La commune d'El Bayadh totalise à elle seule 44,3 % de l'ensemble des cas. Deux pics épidémiques importants ont été notifiés : le premier en mai avec une incidence de 29,04 cas pour 100.000 habitants et le second en août (26,20 cas/100.000 hbts).

A Béchar, le taux d'incidence est passé de 131,80 à 141,21 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique a été enregistré durant le mois d'avril avec une incidence de 31,31 cas pour 100.000 habitants. On note que c'est la commune de Béchar qui enregistre le maximum de cas (79%).

Le taux d'incidence de la wilaya de Naâma a nettement augmenté, passant de 27,11 à 120,21 cas pour 100.000 habitants. Trois communes totalisent plus des 2/3 des cas : Naâma (28,4%), Aïn Benkhellil (22,7%) et Mecheria (18,4%).

On note également une augmentation du taux d'incidence dans la wilaya de Djelfa, il est passé de 97,98 à 109,66 cas pour 100.000 habitants. 32,2 % des cas ont été notifiés dans la commune de Messaad et 29,2% dans la commune de Djelfa.

On note un pic épidémique important dans la wilaya de Ghardaïa où le taux d'incidence est passé de 58,71 à 100,10 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché principalement la commune de Ghardaïa qui totalise 61,8% des cas. Un pic d'incidence mensuelle a été enregistré durant le mois d'août (17,15 cas/100.000 hbts).

Figure 17

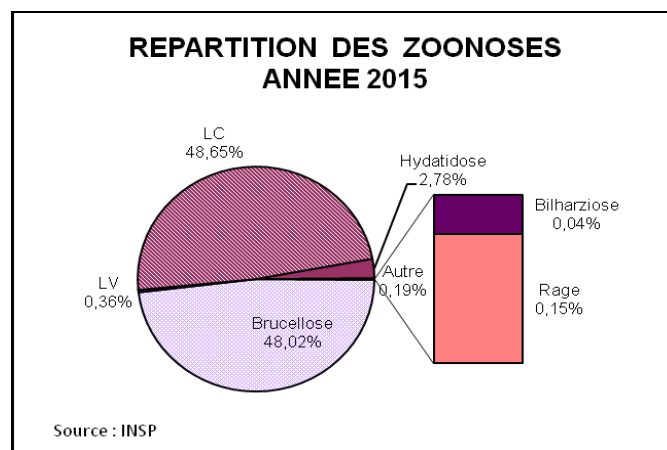


Figure 18

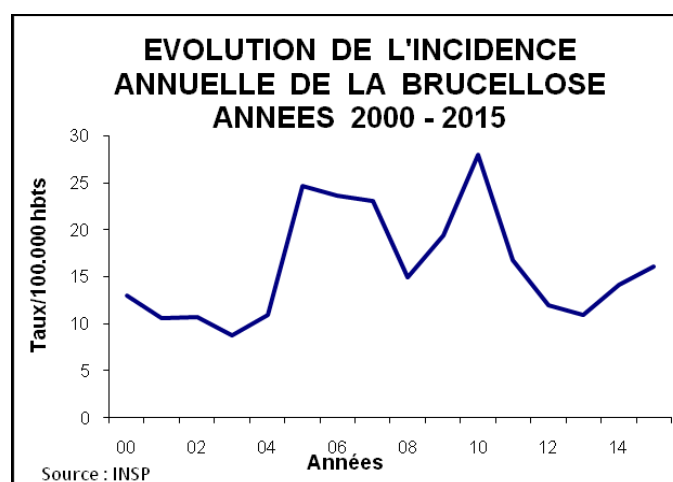
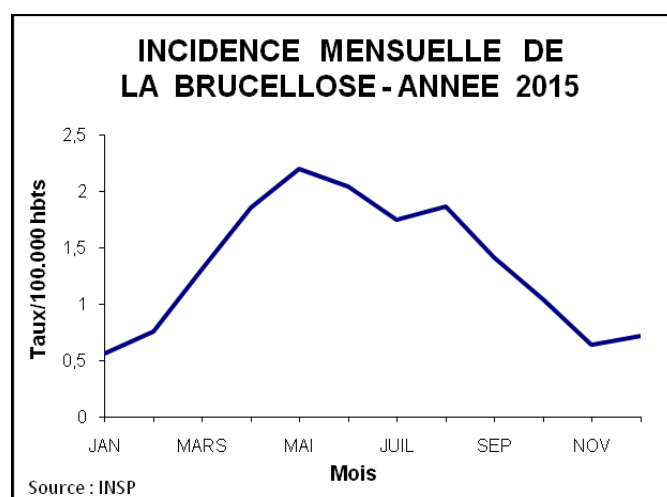


Figure 19



A Tébessa, le taux d'incidence est passé de 71,10 à 84,43 cas pour 100.000 habitants. Le maximum de cas a été notifié dans deux communes : Bir El Ater (31,6%) et Tébessa (30,3%).

A Laghouat, le taux d'incidence a baissé, passant de 116,85 à 73,47 cas pour 100.000 habitants et c'est la commune de Laghouat qui a déclaré 44,3 % de l'ensemble des cas.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les 20-29 ans (34,95) et les 40-49 ans (28,42).

Le taux d'incidence de la *leishmaniose cutanée* est passé de 11,62 à 16,36 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence mensuelle reflète l'augmentation du nombre de cas à partir du mois d'octobre pour atteindre un pic important durant le mois de décembre de 3,88 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Béchar a enregistré une nette hausse de son taux d'incidence, il est passé de 90,86 à 205,71 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été enregistré durant le mois de décembre avec 53,54 cas pour 100.000 habitants.

A M'Sila, on note une hausse importante du taux d'incidence qui est passé de 97,32 à 185,16 cas pour 100.000 habitants. Cette hausse a été notamment enregistrée durant les mois de novembre et décembre avec des incidences respectives de 37,46 et 54,15 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence enregistré dans la wilaya de Biskra a légèrement baissé, passant de 137,99 à 131,93 cas pour 100.000 habitants. Plus de la moitié des cas (54,6%) ont été notifiés au niveau de la commune de Biskra.

Figure 20

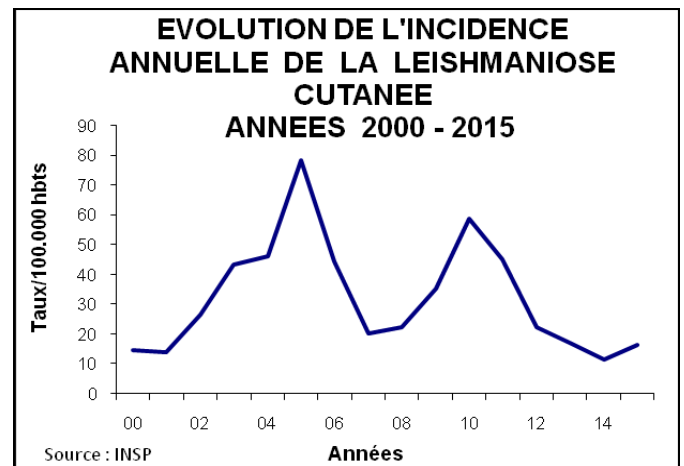


Figure 21

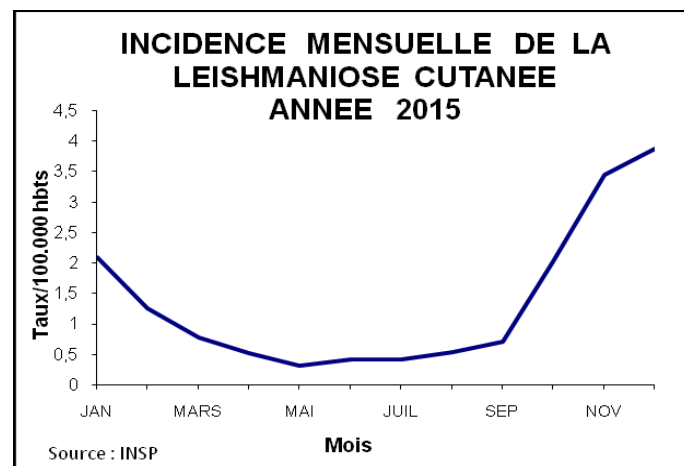
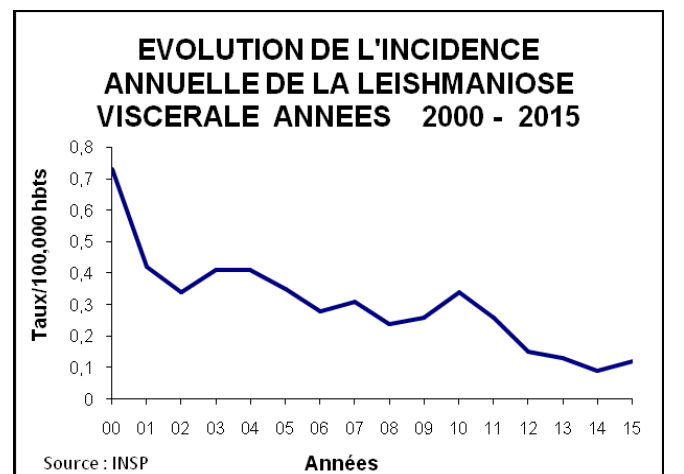


Figure 22



Les cas ont été enregistrés pour toutes les tranches d'âge avec des incidences maximales chez les enfants :

- 36,07 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 29,65 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le taux d'incidence de la leishmaniose viscérale est de 0,12 cas pour 100.000 habitants, soit 48 cas déclarés pour toute l'année 2015.

Au cours de l'année 2015, vingt (20) cas de rage humaine ont été déclarés à l'INSP.

Les wilayas qui ont enregistré ces cas sont Béjaïa, Biskra, Alger et Aïn Temouchent (2 cas), Tébessa, Tiaret, Sétif, Constantine, Médéa, M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès, Khenchela, Tipaza, ain temouchent et Relizane (1 cas).

Nous avons enregistré des cas à tous les âges, allant de 1 an à de 70 ans. Le sexe masculin prédomine largement, 18 cas de sexe masculin contre 2 cas de sexe féminin. L'animal mordeur est principalement le chien, qu'il soit connu (40 %) ou inconnu (35%). On note une morsure par un animal sauvage le chacal.

Le siège de la morsure le plus fréquemment retrouvé est la face (65 %). A noter que les morsures ont été correctement classées dans 70 % des cas en catégorie III.

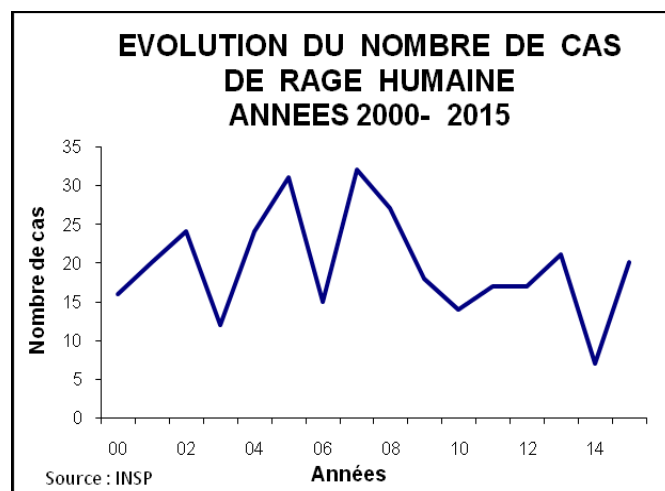
65% des cas ont consulté une structure de santé dès la survenue de la morsure, soit 13 cas au total.

6 personnes n'ont pas consulté juste après la morsure par négligence ou par méconnaissance de la maladie.

Pour 1 cas l'enquête épidémiologique n'a pas pu rapporter les informations pour identifier le siège de la morsure, l'animal mordeur et la notion de prise en charge médicale au moment de la morsure.

Parmi les cas qui ont consultés, 12 ont bénéficié d'une vaccination correcte et 10 cas ont reçu des immunoglobulines antirabiques.

Figure 23



AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est stable avec 7,22 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont principalement les wilayas du sud du pays qui enregistrent les taux d'incidences régionaux les plus élevés :

La wilaya de Tindouf, reste en tête de liste malgré une baisse de son incidence qui est passée de 217,82 à 167,61 cas pour 100.000 habitants.

A Béchar, le taux d'incidence a augmenté, passant de 85,42 à 158,43 cas pour 100.000 habitants.

A Tamanrasset, le taux d'incidence est passé de 131,13 à 139,54 cas pour 100.000 habitants. 72 % des cas ont été notifiés dans la commune de Tamanrasset.

On constate un pic d'incidence très élevé chez les 20-29 ans qui est de 22,08 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est stable avec 2,34 cas pour 100.000 habitants.

A Tébessa, l'incidence a augmenté, passant de 8,72 à 13,79 cas pour 100.000 habitants. 78 % des cas notifiés dans la commune de Tébessa.

La wilaya d'Oum El Bouaghi a enregistré un taux d'incidence de 9,79 cas pour 100.000 habitants, soit 72 cas au total dont 60,5% ont été notifiés dans la commune d'Oum El Bouaghi et 20,5 % à Aïn M'Lila.

A M'Sila, le taux d'incidence enregistré est de 9,66 cas pour 100.000 habitants. Les deux communes les plus touchées sont M'Sila (37% des cas) et Magra (33 %).

A Béchar, le taux d'incidence est de 8,45 cas pour 100.000 habitants

Les taux spécifiques les plus élevés sont retrouvés chez les 40-49 ans (5,97) et les 60 ans et plus (8,30).

Figure 24

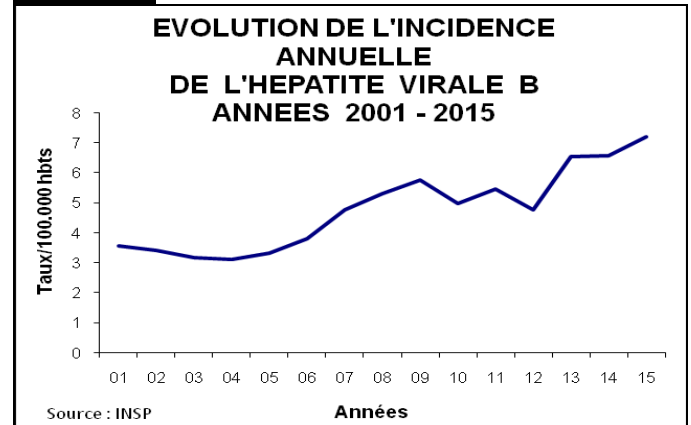


Figure 25

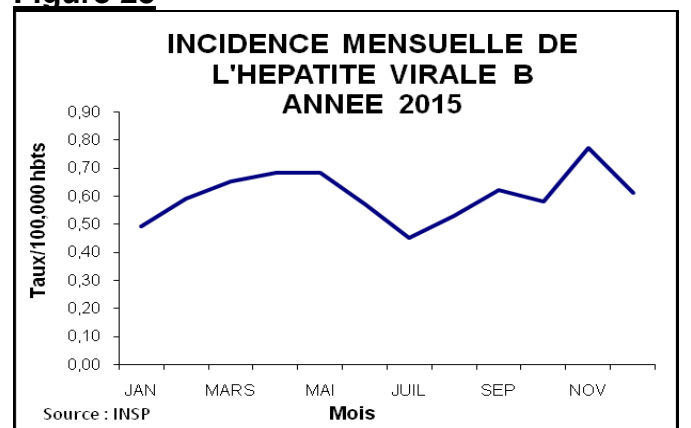


Figure 26

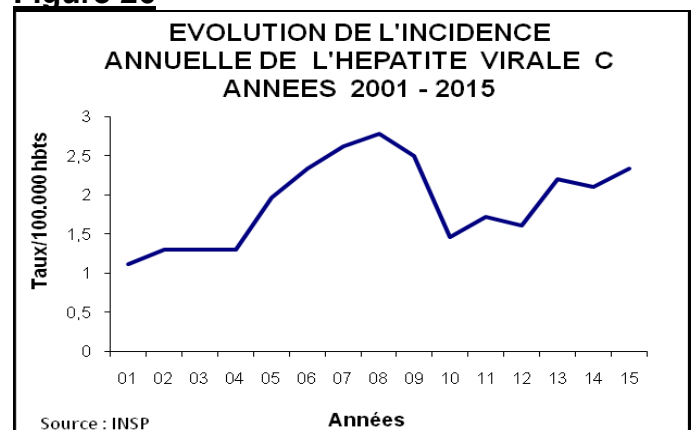
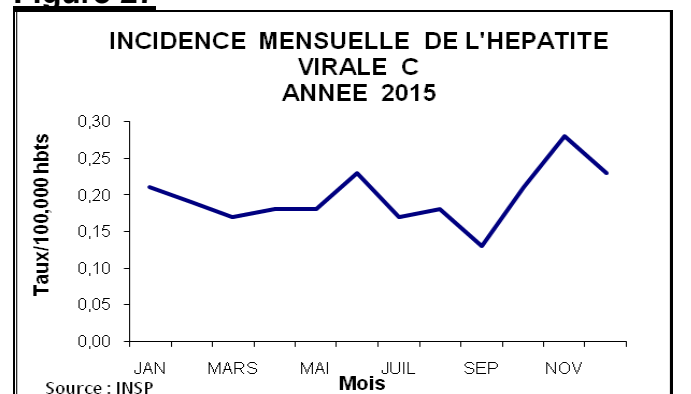


Figure 27



L'ENVENIMATION SCORPIONIQUE

La situation épidémiologique en 2015 se caractérise par une recrudescence du nombre de personnes piquées avec 48067 cas, soit une variation de + **2,70%** et une diminution du nombre de décès avec 39 cas notifiés, soit une variation de - **4,87 %** par rapport à 2014.

L'incidence nationale pour cette année n'a pas connue de changement par rapport à l'an dernier, elle est de 120 pour 100.000 habitants. La létalité nationale est de 0,081 % versus 0,09 % en 2014. Les taux de variations respectives sont de 0,51 % et de 7,38 %.

On note une prédominance des piqûres de scorpion chez le sexe masculin (57,90 %).

La fréquence des piqûres augmente avec l'âge et la tranche d'âge 15-49 ans est la plus touchée avec 60,51% des cas.

Pour cette année, le nombre de décès des enfants de moins de 15 ans a augmenté, il est passé de 48,78% en 2014 à 84,62%. 72 % des décès sont des enfants d'âge scolaire (5 – 14 ans) (cf. Tab. 2).

La létalité la plus élevée est retrouvée chez les enfants âgés de moins d'un an avec 1,27 % cas.

Les accidents de piqûres de scorpions surviennent tout au long de l'année, mais 70,64 % des cas de piqûre sont observés entre le mois de juin et septembre.

Plus de la moitié des piqûres ont eu lieu à l'intérieur des habitations (52,38%)

36,89 % des piqûres de scorpion ont eu lieu entre 18h et minuit et 25,62% des piqûres entre 6 et 12 heures.

Les sièges anatomiques les plus fréquemment retrouvés sont les membres supérieurs (46,06%).

Répartition des cas de piqûres par wilaya

39 wilayas ont notifié des cas de piqûres de scorpion (soit 81 % de la totalité des wilayas). La population exposée au risque de piqûre de scorpion en Algérie est estimée à 75,5 %.

La wilaya qui déclare le plus grand nombre de piqûres est El Oued (6147), suivie de Biskra

(5734).

L'incidence la plus élevée est retrouvée à Adrar avec 1114 cas pour 100.000, El Oued (783 cas pour 100.000) et El Bayadh (692 cas pour 100.000 habitants).

Les incidences les plus basses sont observées à Mila et Oran avec 3 cas pour 100.000 habitants et à Jijel, Relizane, Mascara avec 4 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région géographique

La répartition de la fréquence des accidents scorpioniques suit la tendance habituelle : 6,48 % dans le Tell, 48,70 % dans les Hautes plaines et 44,89 % dans le Sud.

Il en est de même pour les taux d'incidence ; On retrouve l'incidence la plus basse au niveau de la région du Tell : 13,69 cas pour 100.000, puis ce taux augmente pour les Hauts Plateaux avec 168,89 cas pour 100.000 et enfin le Sud avec 596,28 cas pour 100.000.

Presque toutes les Wilayas du Sud ont un taux d'incidence supérieur au taux national.

Dans les Hauts plateaux, 7 wilayas ont une incidence supérieure au taux national.

Dans le tell, toutes les wilayas ont un taux d'incidence inférieur au taux national, sauf Médéa où le taux retrouvé est de 175 pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région sanitaire

64 % des piqûres de scorpions ont lieu dans les deux régions du Sud. La région sanitaire du Sud – Est regroupe le plus grand nombre de piqures (43,06 %).

L'incidence régionale la plus élevée est observée dans la région sanitaire Sud – Ouest (716 pour 100.000 habitants). Elle est suivie de la région Sud – Est (573 pour 100.000 habitants).

Les trois autres régions sanitaires ont une incidence inférieure à l'incidence nationale, la plus basse étant observée dans la région Ouest (30 pour 100.000 habitants). Mais au sein de ces

régions certaines wilayas déclarent des incidences élevées comme Djelfa (272) dans la région centre, et M'Sila (392) dans la région Est.

Répartition des décès selon la wilaya

12 wilayas du pays ont déclarés des décès par piquûre de scorpion.

Le plus grand nombre de décès a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 12 cas de décès, suivi de M'Sila et de Ouargla avec respectivement 5 et 4 cas décédés.

Les wilayas de Laghouat, Tissemsilt et El Oued n'ont enregistré aucun décès cette année.

Sept wilayas ont un taux de létalité supérieur au taux national et c'est Illizi qui a enregistré la létalité la plus élevée (0,89 %), suivie de Tamanrasset (0,84%) et Naâma (0,20%). La létalité la plus basse est enregistrée dans la wilaya de Djelfa (0,03 %).

Répartition des décès selon la région géographique

Pour cette année, toutes les régions géographiques ont enregistrées des cas de décès. Le taux le plus élevé est retrouvé dans le Sud avec 56,41% suivi des hautes plaines avec 38,46 % et 5,13 % dans le Tell.

Le taux de létalité le plus élevé est observé dans le Sud (0,10 %).

Les deux régions géographiques hautes plaines et Tell ont eu le même taux de létalité, soit 0,06%.

Répartition des décès selon la région sanitaire

Les deux régions sanitaires du sud regroupent 77 % des décès, avec une létalité de 0,11 % au Sud-Est et 0,07 % au Sud-Ouest

15,38 % des décès sont survenus dans la région Est, suivi de 7,69 % dans la région Centre. Aucun décès n'a été enregistré dans la région Ouest. [1]

Tableau 3 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2015

Groupes d'âge	Cas piqués	%	Décès	%	Létalité (%)
< 1 an	393	0,82	5	12,82	1,27
1 - 4 ans	2599	5,41	18	46,15	0,69
5 - 14 ans	8275	17,22	10	25,64	0,12
15 - 49 ans	29087	60,51	3	7,69	0,01
≥ 50 ans	7713	16,05	3	7,69	0,04
Total	48067	100	39	100	0,08

Tableau 4 : Répartition de l'incidence par mois et régions géographiques - Année 2015

Mois	Hautes plaines			Total
	Tell	Sud	Total	
janvier	0,10	0,36	3,34	0,48
février	0,06	0,47	4,84	0,64
mars	0,20	2,55	20,31	2,84
avril	0,49	10,61	47,58	8,27
mai	1,06	14,53	48,74	10,06
juin	1,41	20,55	81,10	15,27
juillet	2,87	36,80	93,89	22,89
août	2,87	47,02	116,86	28,52
septembre	2,10	23,14	100,75	18,33
octobre	1,73	9,96	54,85	9,40
novembre	0,56	2,29	19,04	2,84
décembre	0,25	0,62	4,97	0,81
Total	13,69	168,89	596,28	120,32

LE PALUDISME

Au cours de l'année 2015, le centre de référence du paludisme de l'INSP a enregistré 747 cas de paludisme. Tous ces cas ont été classés « importés » à l'exception de 18 cas qui ont été classés comme « cas introduits ».

Les espèces plasmodiales retrouvées sont :

- Plasmodium falciparum : 671 cas ;
- Plasmodium vivax : 38 cas ;
- Plasmodium malariae : 20 cas.

La répartition des cas selon la wilaya montre que 83% des cas ont été déclarés par la wilaya de Tamanrasset. D'autres wilayas rapportent des cas mais à un moindre degré :

- Tamanrasset : 620 cas
- Adrar : 68 cas
- Ghardaïa : 32 cas
- Ouargla : 21 cas
- Illizi : 2 cas
- Blida, Jijel, Laghouat, Tindouf : 1 cas

Paludisme importé

729 cas de paludisme ont été classés « importés ». L'origine de l'infection est : le Mali (71,5%), Niger (25,7%), le Burkina Faso et la Guinée (0,6%), le Bénin et le Cameroun (0,3%), le Congo, le Nigéria, le Soudan, le Tchad (0,1%).

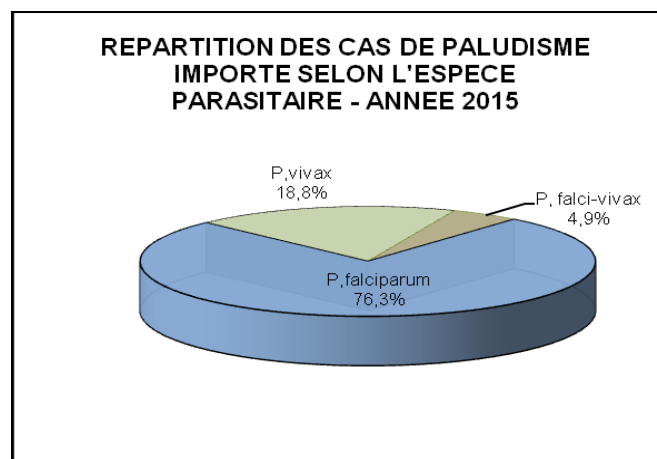
La grande majorité des cas sont de nationalité algérienne (63,6%), on retrouve également des cas provenant du continent africain, notamment des maliens (23,2%) et des nigériens (10,4%).

Paludisme classé « introduit »

18 cas de paludisme classés « introduits », tous à plasmodium falciparum :

- 16 cas notifiés par Ouargla durant les mois d'octobre et décembre.
- 1 cas dépisté en septembre dans la localité de Bensmara, wilaya de Ghardaïa
- 1 cas notifié par la wilaya de Jijel et contracté dans la wilaya d'Ouargla. [2]

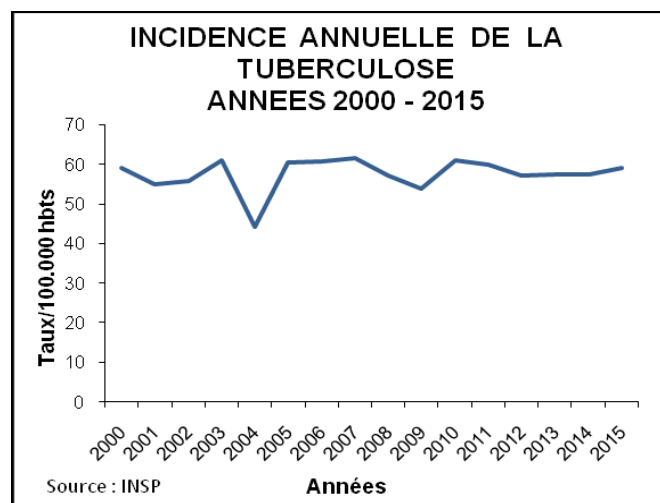
Figure n°30 :



LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues de l'année 2015 a légèrement augmenté, il est passé de 57,41 en 2014 à 59 cas pour 100.000 habitants.

Figure n°31 :



Le nombre total de cas de tuberculose déclaré à l'INSP est passé de 22449 en 2014 à 23570 cas en 2015 qui sont répartis comme suit :

- Tuberculose pulmonaire : 8290cas
- Tuberculose extra pulmonaire : 14882 cas
- Double localisation pulmonaire et extra pulmonaire : 300 cas
- Tuberculose à localisation non précisée : 98 cas.

Les wilayas qui enregistrent les incidences les plus élevées sont par ordre décroissant : Médéa (113,39), Blida (107,48), Oran (94,49), Guelma (94,04), Naâma (86,84), Mostaganem (80,02), Annaba (79,43), Saïda (78,31), Sétif (74,71), Mascara (74,19), Aïn Temouchent (73,57), Aïn Defla (71,46) et Relizane (70,34)

Tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 21,5 cas pour 100.000 habitants.

Les tuberculoses pulmonaires confirmées par le laboratoire représentent 85,4 % et 82,1% sont à microscopie positive seule. Le taux d'incidence de la tuberculose à microscopie positive est de 17,64 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence par tranches d'âge le plus élevé est observé chez les sujets âgés de 65 ans et plus (43,82), suivi des 45-54 ans (30,43). Le sex-ratio de 1,39 est en faveur du sexe masculin.

La tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire a augmenté passant de 13431 en 2014 à 14882 en 2015. Ainsi le taux d'incidence pour 2015 est de 37,25 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à Médéa (91,77), Blida (79,44), Naâma (67,14), Guelma (66,71), Sétif (61,02), Bordj Bou Arreridj (55,28), Constantine (50,65) et Aïn Defla (50,20).

La répartition par sexe montre une prédominance de cas de sexe féminin (65,4%) et le pic d'incidence est retrouvé chez les sujets âgés entre 25 et 34 ans avec 48,64 cas pour 100.000 habitants.

La localisation la plus fréquente est la localisation ganglionnaire (57,7%), suivie des pleurésies tuberculeuses avec 18,7%.

LE SIDA

Le laboratoire national de référence de l'infection VIH/Sida a déclaré 90 nouveaux cas de sida, répartis comme suit à travers le territoire national :

- Région centre : 17 cas ;
- Région ouest : 49 cas ;
- Région est : 16 cas
- Région sud : 8.

65,5 % des cas diagnostiqués sont des adultes jeunes âgés entre 25 et 49 ans et le sex-ratio est pour la première fois inférieur à 1 (0,93).

Le mode de contamination a été rapporté pour 70% des cas, on retrouve en 1^{er} et de loin la contamination par rapports hétérosexuels (47 cas).

Le nombre de cas de séropositifs au VIH a diminué cette année, il est passé de 744 (en 2014) à 650 en 2015.

L'analyse selon la répartition géographique montre un nombre plus élevé au niveau de la région centre (246 cas) suivie de la région ouest (210), la région sud (96 cas) et enfin de la région est (65 cas). A noter que 27 cas sont de nationalité étrangère et 6 cas de nationalité non précisée.

Les différents modes de contamination retrouvés sont :

- Rapports hétérosexuels : 136 cas ;
- Rapports homo et bisexuels : 3 cas ;
- Injection IV de drogues : 2 cas
- Sang et produits dérivés : 5 cas
- Transmission mère-enfant : 14 cas
- Mode de contamination non spécifié : 490 cas

On constate que le sexe masculin est le plus touché, 49,5% des cas contre 45,7% de femmes et pour 3,2 % des cas le sexe n'a pas été noté.

Les cas sont dépistés à tous les âges avec un maximum chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 49 ans (67,4% des cas) [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1] : Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2] : Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d’Algérie.

**Tableau 5 : Envenimation scorpionique en Algérie
Morbidité et mortalité par wilaya - Année 2015**

Wilaya	piqués	Incidence	Variation en % Incidence 2014-2015	décès	Létalité	Variation en % létalité 2014-2015
ADRAR	5403	1114	12,75	2	0,04	73,61
CHLEF	101	9	90,10			
LAGHOUAT	1997	346	-1,29			-100,00
O.E. BOUAGHI	103	14	21,46			
BATNA	1285	98	20,81	1	0,08	
BEJAIA	156	15	26,18			
BISKRA	5734	662	-9,76	3	0,05	-53,52
BECHAR	1126	353	15,88			
BOUIRA	279	35	22,45			
TAMANRASSET	1435	670	-8,80	12	0,84	221,95
TEBESSA	1071	141	20,90			
TLEMCEM	344	31	2,65			
TIARET	1767	178	10,29			
TIZI OUZOU	66	5	-15,01			
DJELFA	3696	272	15,35	1	0,03	-83,03
JIJEL	26	4	-5,75			
SETIF	348	20	-4,33			
SAIDA	245	63	37,81			
SIDI BEL ABBES	75	11	-7,08			
GUELMA	49	9	128,37			
MEDEA	1596	175	1,76	2	0,13	92,36
M'SILA	4625	392	-9,10	5	0,11	
MASCARA	39	4	-37,43			
OUARGLA	2962	442	-7,11	4	0,14	-15,71
ORAN	47	3	228,57			
EL BAYADH	1955	692	-11,91	2	0,10	-25,93
ILLIZI	336	494	-16,75	3	0,89	
B B ARRERIDJ	527	72	-22,09			
TINDOUF	85	125	-25,05			
TISSEMSILT	161	48	26,06			-100,00
EL OUED	6147	783	12,56			-100,00
KHENCHELA	324	71	25,84			
SOUK AHRAS	61	12	-6,72			
TIPAZA	113	16	-1,25			
MILA	24	3	-46,62			
AIN DEFLA	94	10	4,55			
NAAMA	1485	597	3,67	3	0,20	-29,19
GHARDAIA	2088	484	-25,58	1	0,05	
RELIZANE	37	4	-15,78			
TOTAL	48067	120	0,513	39	0,08	-7,38

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Année 2015

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	0	5	152	12	0	4	0	0	3	72	0	16	0	1	12	0	1112	1	484885
CHLEF	0	0	15	16	0	0	0	0	0	7	1	1	13	3	0	11	0	0	1	1172192
LAGHOUAT	2	0	1	14	4	0	0	0	0	0	0	4	21	3	0	190	0	0	424	577088
OUN EL BOUAGHI	3	0	23	38	72	0	0	0	0	3	0	0	56	10	2	6	0	0	102	735135
BATNA	0	0	54	43	26	0	0	0	0	6	0	1	199	25	1	59	0	0	22	1309874
BEJAIA	0	0	29	57	11	0	0	0	0	2	0	0	48	2	2	1	0	0	6	1029005
BISKRA	11	6	36	69	17	0	0	0	1	1	13	0	213	14	2	1142	0	14	416	865597
BECHAR	0	17	0	506	27	0	0	0	0	5	0	1	48	0	0	657	0	48	451	319380
BLIDA	0	0	40	19	1	0	0	0	0	6	0	3	241	7	1	1	0	0	12	1212246
BOUIRA	1	0	25	28	8	0	0	0	0	2	0	1	54	1	0	20	0	0	90	795963
TAMANRASSET	1	2	0	299	11	0	0	0	0	0	44	0	2	0	5	1	1	36	0	214274
TEBESSA	0	0	7	63	105	0	0	0	1	4	0	0	59	12	0	262	0	0	643	761597
TLEMCEN	5	5	26	29	17	0	0	0	0	5	0	0	89	5	0	4	0	0	120	1094109
TIARET	2	0	6	15	12	0	1	0	0	5	0	0	44	32	1	87	0	0	92	990570
TIZI OUZOU	1	0	1	8	1	0	5	0	1	1	0	5	35	1	1	0	1	0	25	1252810
ALGER	0	0	13	5	9	0	9	0	0	15	2	1	274	1	3	1	0	0	28	3495380
DJELFA	28	0	6	17	2	0	0	0	0	2	0	0	19	13	0	46	0	0	1490	1358806
JIJEL	0	0	25	53	53	0	0	0	0	3	0	1	91	3	3	19	0	0	3	731547
SETIF	7	2	102	76	17	0	4	0	0	13	4	2	296	31	2	13	0	0	138	1723872
SAIDA	0	0	61	10	3	0	0	0	0	4	0	0	22	17	0	79	0	0	77	388182
SIKDA	0	1	14	87	11	0	0	0	0	4	0	0	83	3	2	16	0	0	6	1043567
SIDI BEL ABBES	0	0	42	19	25	0	0	0	0	1	3	1	77	13	1	18	0	0	127	666930
ANNABA	0	0	10	30	11	0	0	0	2	1	2	0	30	4	0	1	0	0	7	694896
GUELMA	4	0	32	139	45	0	0	0	0	7	0	2	16	9	0	18	0	0	22	556118
CONSTANTINE	3	4	34	40	5	0	0	0	0	5	4	1	116	12	0	6	0	0	1	1093774
MEDEA	0	0	37	56	18	0	0	0	0	2	0	0	270	47	1	62	0	0	52	910973
MOSTAGANEM	1	0	40	10	0	0	0	0	0	4	0	0	10	6	0	1	0	0	4	862243
M'SILA	1	2	32	170	114	0	0	0	0	3	7	0	146	8	0	2185	0	0	382	1180059
MASCARA	0	0	71	49	31	0	0	0	0	4	0	0	47	16	0	0	0	0	14	913822
OUARGLA	4	0	11	153	23	0	0	0	0	2	10	0	111	1	5	99	0	393	7	670246
ORAN	0	8	113	45	26	0	10	0	0	5	17	0	250	0	2	0	0	0	25	1719630
EL BAYADH	0	0	4	8	1	0	0	0	0	2	0	0	5	2	0	124	0	0	521	282395
ILLIZI	0	0	2	25	1	0	0	0	0	0	0	0	4	1	4	0	4	25	0	67964
BORDJ BOU ARRERIDJ	2	0	50	111	15	0	0	0	0	4	2	0	288	3	3	72	0	0	62	727130
BOUMERDES	1	0	21	16	7	0	3	0	0	1	2	2	74	0	0	5	0	0	5	958977
EL TARF	0	65	32	14	6	0	0	0	0	6	6	0	36	2	1	1	0	0	10	475998
TINDOUF	1	0	26	114	4	0	0	0	0	0	1	0	18	0	0	1	0	1	0	68017
TISSEMSILT	1	0	1	10	28	0	0	0	0	3	0	0	11	16	0	5	0	0	0	338211
EL OUED	0	37	18	88	1	0	0	0	0	3	0	0	115	0	0	699	0	134	58	785528
KHENCHELA	2	0	123	4	19	0	0	0	0	2	0	0	41	5	1	86	0	0	145	453977
SOUK AHRAS	0	0	4	8	37	0	0	0	1	3	0	0	82	4	0	0	0	0	45	516254
TIPAZA	0	0	40	6	12	0	0	0	0	3	0	0	71	3	0	0	0	0	5	691333
MILA	1	3	27	31	11	0	1	0	0	7	2	1	73	7	2	24	0	0	11	887270
AIN DEFLA	13	0	43	11	2	0	0	0	0	1	0	0	56	8	1	7	0	0	2	922190
NAAMA	0	1	10	26	4	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	241	0	0	299	248729
AIN TEMOUCHENT	0	4	22	25	43	0	1	0	0	1	0	0	28	10	0	1	0	0	70	429514
GHARDAIA	0	1	7	40	5	0	0	0	0	1	4	2	26	0	0	254	0	192	432	431569
RELIZANE	1	0	15	30	22	0	0	0	0	4	0	0	21	14	1	0	0	0	0	840173
TOTAL ALGERIE	96	158	1356	2886	935	0	38	0	6	166	197	29	3946	374	48	6537	6	1955	6453	39950000

* Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.18.75
Directeur de la Publication : Dr. M.K. KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN & K. MEZIANI-
Lecture : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, N IOUALALEN,
N.OULKADI & Mr D. YAMNAINE - **Secrétariat** : Mme S. SACI

INFORMATION

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL
EST
DISPONIBLE SUR LE WEB
VOUS POUVEZ LE CONSULTER
SUR LE SITE SANTE ALGERIE**

Page d'accueil :

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.html>